

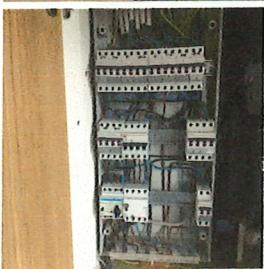
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 10/2019/74529/01:1



DATE DU CONTRÔLE 23/09/2019 AGENT VISITEUR Benjamin Bernet
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue Centrale 50 - 4950 Waimes TYPE DE CONTRÔLE Visite périodique (Art. 271)



› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	Rue Centrale 50 - 4950 Waimes
Type de locaux	Unité d'habitation (maison)
Propriétaire	Nicolet
Responsable des travaux	non communiqué

› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	3396849
Index jour/nuit	64183,3/58070,0
Type de raccordement	aérien
Câble compteur - tableau	XVB 4 x 10 mm ²
Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement	20A

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux 1	Nombre de circuits	Voir plans
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)				
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Prise de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	13,3	Raccordement	OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK	
Test de continuité	Concluant	Eclairage/machines	OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Protection contre les contacts directs	OK	
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	5,14	

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 23/09/2019, l'installation électrique de Rue Centrale 50 - 4950 Waimes est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaire(s) et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 23/09/2044.

Signature de l'agent

